



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

Préfecture

La Roche sur Yon, 25 MARS 2019

Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et des affaires juridiques
Pôle environnement

Section des installations classées (ICPE)

Dossier suivi par
Ghislaine MARTINEAU
Tel : 02 51 36 72 57
ghislaine.martineau@vendee.gouv.fr
Références à rappeler : GM n° 2019/0461
Dossier n° 88/2800

Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation des installations classées, vous avez transmis, par voie dématérialisée, votre dossier de réexamen des conditions d'exploitation de l'élevage IED que vous exploitez à VENDRENNES :

- nom : GAEC AGRI PASSION
- élevage IED n° 0585.03760
- n° SIRET : 37844521700011
- adresse de l'exploitation : La Bessonnerie - 85250 VENDRENNES
- adresse administrative : le Bois Rebillier - 85500 LES HERBIERS

L'instruction technique de votre dossier a été finalisée le 18 février 2019 par l'inspection des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

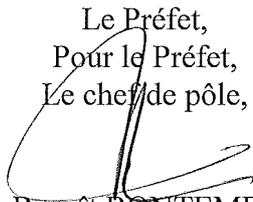
Votre dossier est déclaré conforme par l'inspection.

Aussi je prends acte des engagements que vous avez pris dans le dossier de réexamen ; ils pourront vous être opposés lors de contrôles réalisés par l'inspecteur de l'environnement à compter du 21 février 2021 (date limite de mise en œuvre des MTD).

Je transmets copie de la présente lettre à l'inspecteur des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le chef de pôle,


Benoît BONTEMPS

Monsieur le gérant du GAEC AGRI PASSION
le Bois Rebillier
8500 LES HERBIERS